

APPEL DE PROJETS

La gestion et les opérations de
la Maison des contes et légendes
de la Ville de Lavaltrie

Date de réception:

ÉTAPE 1 - CLASSIFICATION

Organisme Entreprise Autres

NEQ

Immatriculation délivrée par le
Registraire des entreprises du Québec

Obtenez votre numéro d'immatriculation au www.registreentreprises.gouv.qc.ca

ÉTAPE 2 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Demandeur _____

Personne autorisée à signer l'entente _____

Fonction _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Site Internet _____

ÉTAPE 3 - PROJET

Titre du projet : _____

3.1 Décrivez votre projet :

Concept de l'entreprise, offre de restauration, personnel, clientèle visée, tarifs, heures d'ouverture, etc.

3.2 Comment le projet répond-il aux objectifs poursuivis par l'appel de projets ?

Les objectifs du projet se trouvent à la page 6, point 2.5 du document de présentation de l'appel de projets.

3.3 Comment le projet répond-il aux critères à respecter ?

Les critères à respecter se trouvent à la page 8, point 4.1 du document de présentation de l'appel de projets.

3.4 Si le projet nécessite des améliorations locatives et/ou des rénovations intérieures, quels sont les changements prévus ?

3.5 Comment le projet stimulera-t-il l'économie locale ?

3.6 Comment le projet mettra-t-il en valeur la Maison des contes et légendes ?

ÉTAPE 4 - PROMOTION ET PUBLICITÉ

4.1 Quels seront les moyens de promotion utilisés pour faire connaître le projet ?

ÉTAPE 5 - ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

5.1 Quel est l'échéancier prévu pour la réalisation du projet, et ce de l'entrée dans la Maison des contes et légendes jusqu'à l'ouverture au public ?

ÉTAPE 6 - PRÉVISION BUDGÉTAIRE

6.1 Comment assurerez-vous le financement et la rentabilité du projet ?

ÉTAPE 7 - ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je m'engage à :

assumer les coûts des améliorations locatives et les rénovations intérieures pour la mise en place du projet, en respect des règlements municipaux et en accord avec la Ville de Lavaltrie;

respecter les installations et les décors de la Maison des contes et légendes, dans la mesure du possible;

payer un loyer à la Ville de Lavaltrie, en respect de l'entente signée entre les parties;

faire valider toute demande de changement intérieur auprès de la Ville de Lavaltrie;

permettre l'accès au bâtiment à la Ville de Lavaltrie, selon les conditions établies avec le demandeur;

assurer le bon déroulement de ses activités;

assurer l'entretien ménager de la Maison des contes et légendes;

mettre en valeur la Maison des contes et légendes et ses décors à travers le projet;

assurer la rentabilité du projet;

faire approuver par la Ville de Lavaltrie toute modification apportée au bâtiment;

faire effectuer tous les travaux d'amélioration locative par un entrepreneur général possédant tous les permis requis;

opter pour un diffuseur opérant à l'intérieur des limites territoriales de la Ville de Lavaltrie, dans le cas où le projet requiert un tel service;

respecter d'autres engagements pertinents qui pourraient être inclus dans l'entente de gestion et d'opération auprès du demandeur sélectionné.

Signature _____

Date _____